

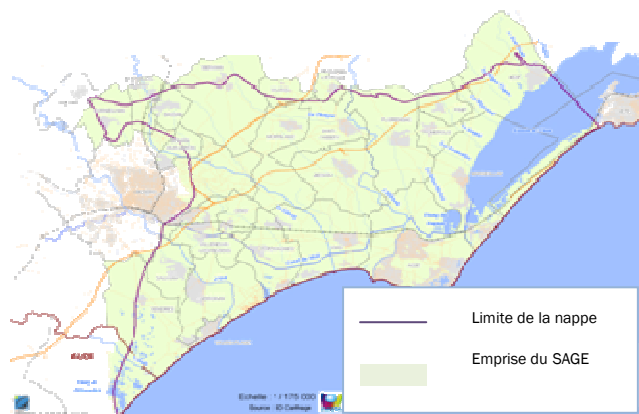
## LE COÛT DE LA GESTION DE L'EAU - Qui paie quoi sur le périmètre du SAGE?

### L'étude socio-économique du SAGE

Suite à la validation de l'état des lieux du SAGE, la Commission Locale de l'Eau (CLE) a défini sa stratégie pour conduire une gestion durable et équilibrée de la ressource, à travers des axes de travail et de grands principes. Cette stratégie a été traduite par un panel de mesures permettant de concrétiser le projet politique. Une question s'est alors posée : **le territoire aura-t-il les moyens de supporter le coût du SAGE ?**

Une étude socio-économique des mesures du SAGE a donc été lancée pour répondre aux interrogations des acteurs avec comme objectif **d'évaluer le coût du SAGE et de ses impacts prévisibles** sur les ménages et les activités économiques au regard des efforts déjà consentis pour financer la gestion de l'eau sur le périmètre.

Le bureau d'étude Asconit Consultants (69) a été mandaté pour réaliser cette étude, apportant à la CLE, tous les éléments lui permettant **d'apprécier la pertinence de ses choix** au regard du contexte socio-économique. Cette étude a été validée en septembre 2014.



Le périmètre du SAGE de la nappe astienne concerne 28 communes

### Les volumes d'eau prélevés par les usagers

	Astien	Autres ressources	Total
Approvisionnement en eau potable des communes	2 455	13 145	15 600
Prélèvement des structures d'hébergements touristiques	1 262	638 (déjà inclus dans AEP)	1 900
Prélèvement pour l'irrigation agricole et les caves viticoles	450	5 550	6 000
Prélèvements des particuliers et des ASL à partir de forages privés	528	-	528
Autres usagers minoritaires	130	-	130

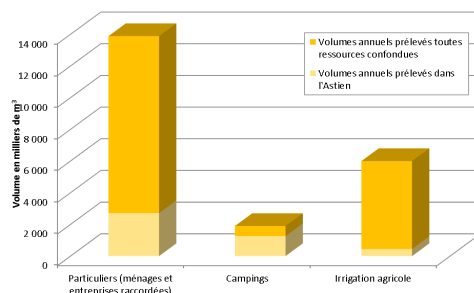
Volumes d'eau prélevés par les usagers, toutes ressources confondues, sur le périmètre du SAGE en 2009 (millier de m3 par an)

### Les usages de l'eau sur le périmètre

Sur le territoire astien, les nappes alluviales de l'Orb et de l'Hérault représentent les ressources les plus importantes. Elles fournissent, à elles seules, chaque année, 90 Millions de m3 pour répondre, principalement, aux besoins des communes et de l'agriculture, sur leur bassin versant et au-delà. La nappe astienne est une **ressource plus modeste avec ses 5 millions de m3** sollicités par an, dont la moitié par les communes. Sa disponibilité physique sur toute son emprise et sa qualité, en font une **ressource stratégique** là où les nappes alluviales sont absentes, notamment sur le littoral où elle satisfait les usages d'une soixantaine de campings. Au cours de la période estivale, **l'activité touristique démultiplie les besoins** en eau, entraînant une forte pression sur un secteur de la nappe productif mais fragile, en raison des risques potentiels d'invasion d'eau de mer.

Depuis quelques années, les déficits de précipitation, particulièrement sévères sur le Biterrois, affectent la culture de la vigne omniprésente sur le secteur. Là où les réseaux d'eau brute ne sont pas encore arrivés, **la nappe astienne reste très convoitée** dans un contexte défavorable où elle peine à se recharger.

**La ressource astienne, naturellement potable, est également une aubaine** pour tous les usagers éloignés des réseaux d'eau publics. L'augmentation des tarifs de l'eau induit un **regain d'intérêt** pour cette ressource bon marché, notamment là où elle est la plus accessible.



Volume prélevés en fonction des usages (Asconit Consultants- 2014)

	Poids économiques à l'échelle des 28 communes du SAGE		Poids économiques à l'échelle des usagers prélevant dans la nappe astienne		
	Indicateur	Valeur	Echelle de l'indicateur	Valeur	% valeur totale
Particuliers	Revenus fiscaux	1 700 millions d'euros	10 communes prélevant dans l'Astien	288 millions d'euros	17%
Campings	Dépenses totales des touristes des campings	180 millions d'euros	57 campings prélevant dans l'Astien	87 millions d'euros	48%
Agriculture	Valeur de la production agricole totale	114 millions d'euros	Valeur de la production irriguée sur les 28 communes	13 millions d'euros	11%
			Production potentiellement irriguée par la nappe	0.98 millions d'euros	< 1%

Synthèse du poids économique des activités prélevant de l'eau sur le périmètre du SAGE

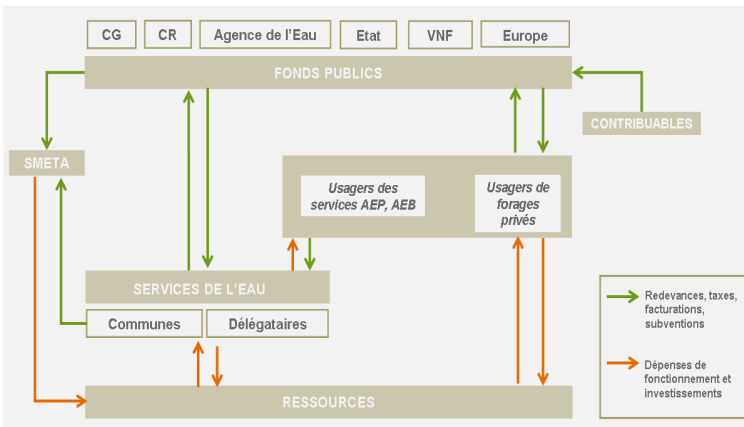
## Les circuits de financement

L'analyse des flux de financement liés aux usages de l'eau permet de mieux connaître les circuits économiques et de savoir qui paie quoi sur le territoire.

Les usagers directs de la nappe disposant d'une alimentation autonome (forage) supportent, seuls, les coûts d'investissement et de fonctionnement de leurs installations.

Des flux financiers plus complexes intéressent les abonnés des réseaux avec une mobilisation de fonds publics qui entraîne une répartition des charges financières très large via la participation des contribuables.

Les financements perçus par le Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux de l'Astien (SMETA), porteur du SAGE, profitent directement à la ressource à travers les actions qu'il engage pour la maintenir en bon état.



Circuits de financement liés aux usages de l'eau sur les 28 communes du SAGE astien (Asconit Consultants—2014)

### Comité de pilotage de l'étude

ARS, DREAL, DDTM, Agence de l'Eau RMC, Chambre d'agriculture de l'Hérault, CCI Béziers Saint-Pons, Département de l'Hérault, Région Languedoc-Roussillon, SMETA



Installation de distribution d'eau dans une collectivité (chambre de vannes)

## Evaluation des coûts de la gestion de l'eau

L'évaluation des coûts de la gestion de l'eau sur un territoire s'appuie principalement sur les données disponibles fournies par les collectivités et leurs délégataires (recettes liées à la facturation des services d'alimentation en eau, montants investis pour assurer le bon fonctionnement des services, aides et subventions perçues par les maîtres d'ouvrage pour la production/distribution d'eau). Sur le périmètre du SAGE astien, es coûts des réseaux d'eau brute ainsi que les coûts d'investissement et de fonctionnement engagés par les usagers disposant d'une installation autonome (forage, réseau privé éventuel) ont été également pris en compte.

Les dépenses d'assainissement n'ont pas été considérées dans l'étude, la nappe astienne n'étant pas concernée par des rejets d'eau usée.

## Ce que dépensent les maîtres d'ouvrage pour l'alimentation en eau

A l'échelle des 28 communes du SAGE, **56 millions d'euros** sont dépensés chaque année pour satisfaire les besoins en eau identifiés, tous usages confondus. Pour les communes prélevant dans la nappe astienne, l'alimentation en eau potable, via les réseaux publics de distribution, représente l'usage le plus coûteux avec un coût de revient de **2.39 €** le m3 dont 1.04 €/m3 couvre les frais de fonctionnement.

Les forages privés représentent les exploitations les moins coûteuses avec un coût du m3 de **0.39 €** pour les campings et **0.11 €/m3** pour l'irrigation agricole. A noter que les coût du service effectué pour compte propre ne sont, dans ce cas, pas considérés.

		Coûts annuels d'investissements (k€)	Coûts annuels de fonctionnement (k€)
Réseaux Publics d'eau potable	Gros consommateurs et usages communaux	366	282
	Abonnés (ménages)	2 963	2 285
Forages privés	ASL	8	14
	Particuliers	81	64
	Agriculteurs (irrigation)	25	26
	Campings	208	423
Total		3 651	3 094

*Dépenses annuelles moyennes liées à l'alimentation en eau des usagers prélevant dans la nappe astienne*

## Les aides et les subventions

Des aides et des subventions sont versées aux différents gestionnaires de l'eau brute et potable pour les aider au maintien du bon état quantitatif et qualitatif des ressources, ainsi qu'à l'entretien et au développement des réseaux afin de répondre aux besoins des usagers et à leur évolution.

Sur le périmètre du SAGE astien, les aides et subventions sont apportées principalement par l'Agence de l'eau RMC, le Département, la Région et les fonds européens (FEDER/ FEADER). Près d'un million d'euros ont ainsi été dépensés en moyenne par an, entre 2007 et 2011, par les pouvoirs publics dont **97 % pour l'alimentation en eau potable** dont sont bénéficiaires, à terme, les abonnés des réseaux.

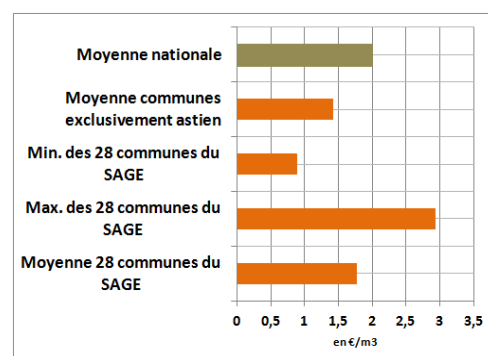
Origine de la subvention	Montant total	Montants annualisés	Usage bénéficiaire
Région (programme FEDER 2007-2013)	34 849 €	4 978 €	agriculture
Département (2008-2012)	1 650 754 €	330 151 €	AEP
	122 750 €	24 550 €	agriculture
	3 000 €	600 €	campings
Agence de l'eau (2007-2012)	3 775 284 €	629 214 €	AEP
<b>Total</b>	<b>5 586 637 €</b>	<b>999 493 €</b>	-

*Subventions et aides accordées aux services d'alimentation en eau potable et eau brute sur les 28 communes du SAGE (2007-2011)*

## La récupération des coûts

La récupération des coûts est un principe selon lequel **les utilisateurs de l'eau doivent supporter autant que possible les coûts induits par leurs usages** : investissements, coûts de fonctionnement et d'amortissement, coûts environnementaux, et même si possible les coûts de la ressource. La directive cadre sur l'eau\* 2000/60/CE fixe comme objectif de tenir compte de ce principe, notamment par le biais de la tarification de l'eau.

Sur le périmètre du SAGE, le tarif moyen de l'eau des services d'alimentation en eau potable s'établissait, en 2012, à **1.67 €/m3** (2.00 €/m3 à l'échelle nationale) avec des écarts importants entre les collectivités, selon les moyens mobilisés pour gérer les services et l'importance des investissements engagés. Sur le littoral, les installations sont surdimensionnées pour répondre aux besoins touristiques. Elles génèrent des surcoûts, répercutés principalement sur la population permanente. Certaines communes appliquent depuis quelques années une double tarification été/hiver pour inciter aux économies d'eau et augmenter la contribution du tourisme.



*Tarif du m3 d'eau des services d'eau potable sur le périmètre du SAGE, en 2012*

## La récupération des coûts

Les établissements d'hôtellerie de plein air prélevant dans la nappe astienne, équilibrent leurs charges en ajustant le tarif de la nuitée. Toutefois, dans un contexte concurrentiel, ces augmentations sont mesurées pour ne pas impacter la fréquentation et, in fine, le chiffre d'affaire des établissements.

Les agriculteurs prélevant dans la nappe supportent seuls l'intégralité des coûts de production de leur eau (investissement, fonctionnement). Toutefois, **ils participent très peu** aux coûts de la ressource, le régime de redevance de l'Agence de l'Eau leur étant particulièrement favorable.

Mode d'alimentation	Maîtres d'ouvrage	Usagers	Non usagers
Réseaux d'eau	Service AEP (Collectivités)	Abonnés (ménages, gros consommateurs)	Contribuables
	Service EB (opérateurs, ASA...)	Abonnés (agriculteurs)	Contribuables
autonome (forages)	Campings	Touristes	-
	Industries	Industries	-
	Agriculteurs	Agriculteurs	-

Répartition des coûts de l'eau selon les modes d'alimentation et les maîtres d'ouvrage

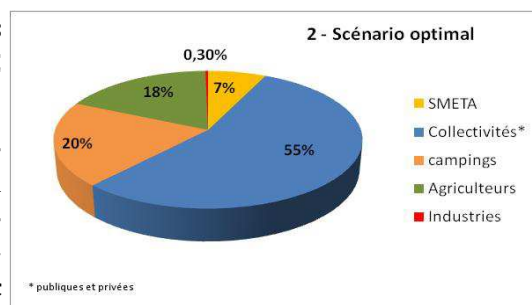
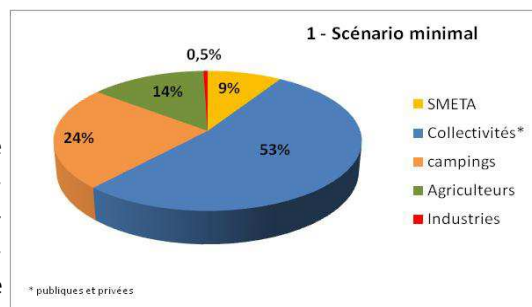
## Impact de la double tarification sur la contribution du tourisme

Une analyse a été conduite sur la ville d'Agde pour évaluer la contribution du tourisme aux coûts de la gestion de l'eau via la facturation des volumes consommés. 36 % des volumes sont consommés par les touristes, générant, avec un tarif unique du m3 consommé, 36 % des recettes issues de la facturation. En 2014, une double tarification a été appliquée, l'augmentation des tarifs les mois d'été étant compensée par une diminution des tarifs hors période estivale. Avec ces modalités, les recettes issues du tourisme représentent désormais 40 % des recettes issues de la facturation et améliore ainsi la contribution du tourisme aux coûts du surdimensionnement des installations pour répondre aux consommations de pointe générées par l'activité.

## Le coût du SAGE

Les coûts de mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau ont été évalués, dans le projet, selon deux scénarios : un **scénario minimal** conduisant à la mise en place d'une gestion durable via la réalisation essentiellement des économies d'eau et un **scénario optimal** conciliant gestion durable de la ressource et développement du territoire grâce au déploiement plus large des interconnexions avec les ressources locales ou exogènes. Selon le degré d'ambition retenu, le coût du SAGE pourra varier entre **3.9 à 5.4 Millions d'euros/an**.

Les principales charges seraient supportées par les **collectivités** contraintes à sécuriser leur approvisionnement en eau potable dans les 10 prochaines années. **Le tourisme et le monde agricole seraient également mis à contribution** pour restaurer l'équilibre de la ressource et maintenir son bon état avec une participation à la hauteur des pressions qu'ils exercent.



Répartition des dépenses à engager par maître d'ouvrage durant la période du SAGE ( projet du SAGE)

Retrouver toute l'actualité du SAGE ainsi que les documents disponibles en téléchargement sur le site internet du SMETA : <http://www.astien.com/sage/index.php>



Syndicat Mixte d'Études et de Travaux de l'Astien

Domaine de Bayssan-le-Haut, Route de Vendres, 34500 Béziers

Tél : 04 67 36 41 67 - fax : 04 67 36 40 25 - mail : [contact@smeta.fr](mailto:contact@smeta.fr)

site internet : <http://www.astien.com>